



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

PGI

Module Gestion des inspections

Formation des formateurs

2 au 10 novembre 2015

agriculture
.gouv.fr
alimentation
.gouv.fr



Resy^{tal}
Système d'Information de la DGAL

SOMMAIRE

PARTIE 1 : Gestion des inspections (GI) dans RESYTAL

- Enjeux et Objectifs
- Place de GI dans le système d'information RESYTAL
- Acteurs et rôles dans GI
- Les fonctionnalités
- Les concepts

PARTIE 2 : Démonstration de l'application GI

- Inspection
- Inspections Assemblées
- Les éditions
- Les exports



PARTIE 1

Gestion des inspections

Enjeux et Objectif

Place de GI dans le système d'information RESYTAL

Acteurs et rôles dans GI

Les fonctionnalités

Les concepts :

- Les concepts métiers
- *Diagramme des états d'une inspection*
- *Inspection*
- *Inspections assemblées*
- *Récapitulatif des cas*
- *Les éditions*



Gestion des inspections

Principes généraux

- Rappel : PGI = Programmation et Gestion des Inspections
- GI est l'application permettant la création, modification et recherche des inspections d'établissements (**exclut les inspections produits, comme les inspections produits en abattoir, les prélèvements ...**)
- GI est une application qui porte sur la saisie des inspections pour tous les domaines techniques (SSA1, SPA6, PV4, PV1, E2...)
- L'inspection est **obligatoirement** rattachée à une unité d'activité, un axe/sous axe et une grille
- GI permet l'évaluation des grilles, la saisie des informations complémentaires, la génération du rapport d'inspection et d'autres éditions.





Gestion des inspections

Enjeux et objectifs

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT



- Harmoniser le processus de programmation, de gestion et de suivi des inspections pour tous les domaines techniques (PV, SSA, SPA)
- Offrir des fonctionnalités complémentaires (grilles assemblées et fusionnées, accès aux lignes de vademécum et aux code Natinf, enchaînement d'inspections, inspections partielles, stockage centralisé de tout type de documents, etc ...)



PARTIE 1

Gestion des inspections

Enjeux et Objectif

Place de GI dans le système d'information RESYTAL

Acteurs et rôles dans GI

Les fonctionnalités

Les concepts :

- *Les concepts métiers*
- *Diagramme des états d'une inspection*
- *Inspection*
- *Inspections assemblées*
- *Récapitulatif des cas*
- *Les éditions*

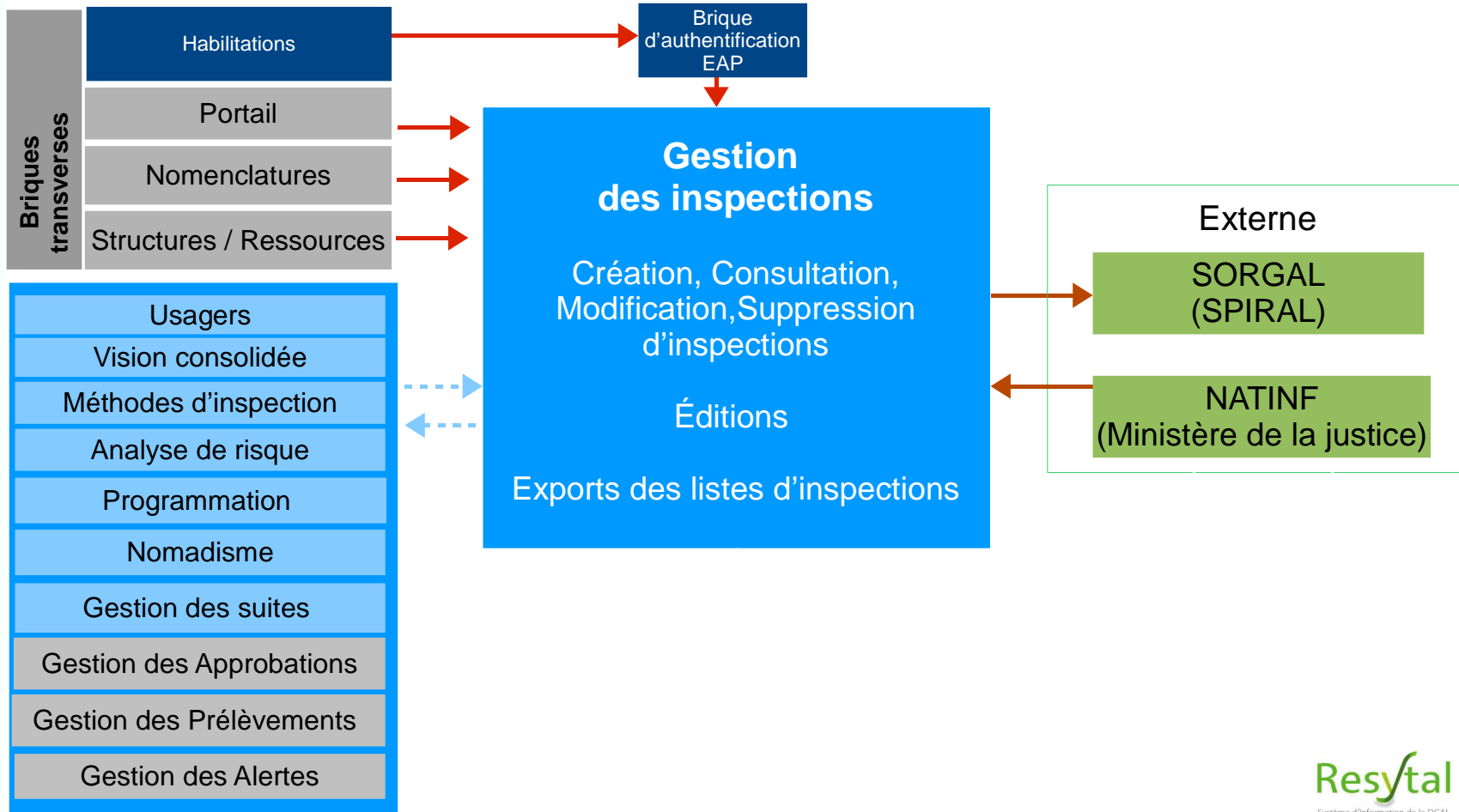


Gestion des inspections

Place de GI dans le SI RESYTAL (1/2)



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT



Gestion des inspections

Place de GI dans le SI RESYTAL (2/2)

Notes sur la coexistence :

Il n'y aura pas de coexistence entre PGI et SIGAL : pas d'inspection miroir dans SIGAL (remontée des inspections créées dans Resytal vers SIGAL)

« Toutes les inspections ayant une grille dans RESYTAL ne seront plus saisissables dans SIGAL »

Resteront dans SIGAL :

- Les PSPC
- Les contrôles conditionnalités Identification
- ...



PARTIE 1

Gestion des inspections

Enjeux et Objectif

Place de GI dans le système d'information RESYTAL

Acteurs et rôles dans GI

Les fonctionnalités

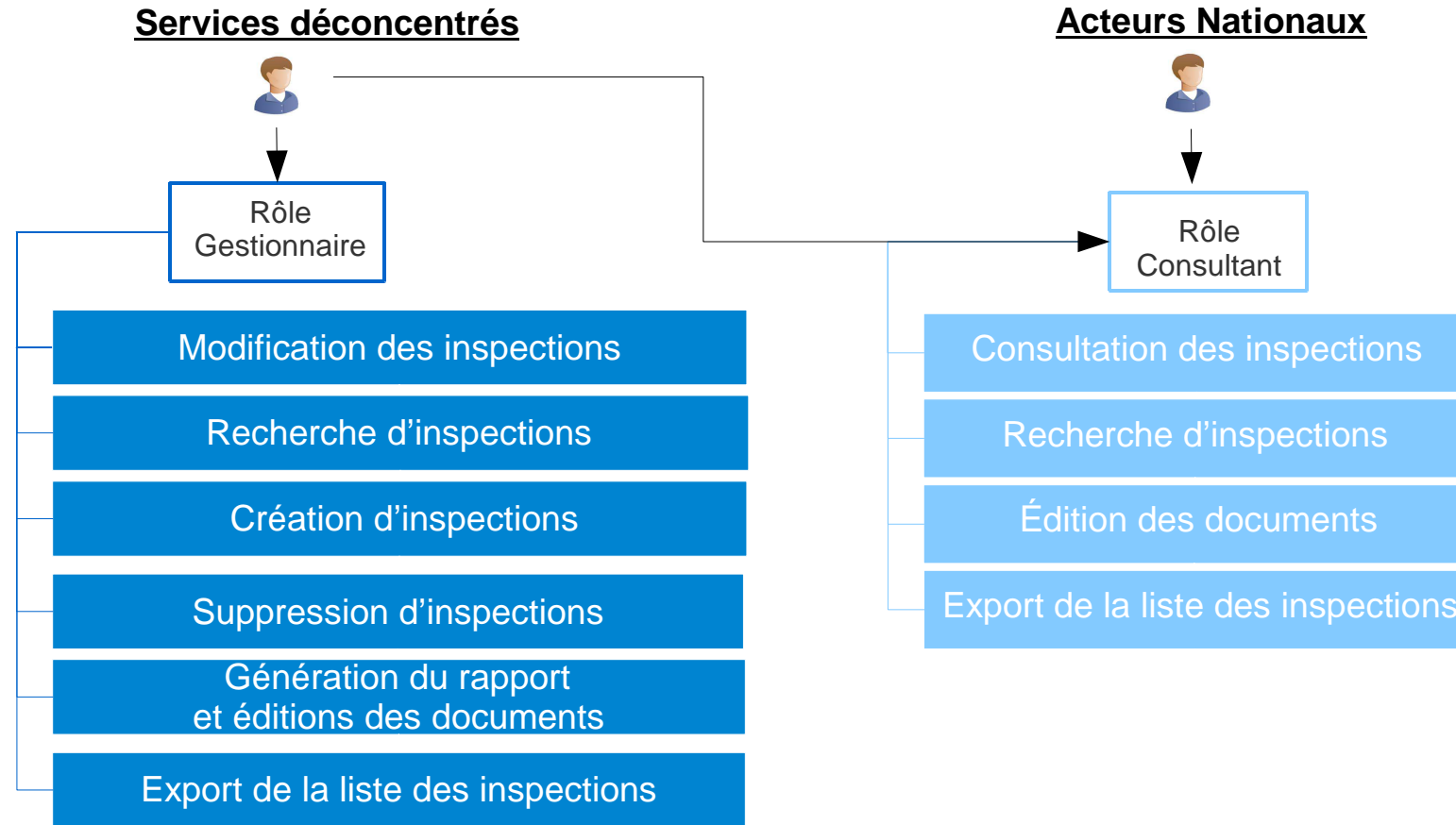
Les concepts :

- *Les concepts métiers*
- *Diagramme des états d'une inspection*
- *Inspection*
- *Inspections assemblées*
- *Récapitulatif des cas*
- *Les éditions*



Gestion des inspections

Les acteurs et rôles



Pas de restriction sur la structure et les domaines techniques pour ces différentes actions
(on peut faire une inspection sur n'importe quelle structure par exemple)

BMOSIA/RESYTAL/Formation/GESTION DES INSPECTIONS

ResyTal

Systeme d'Information de la DGAL

10



PARTIE 1

Gestion des inspections

Enjeux et Objectif

Place de GI dans le système d'information RESYTAL

Acteurs et rôles dans GI

Les fonctionnalités

Les concepts :

- Les concepts métiers
- *Diagramme des états d'une inspection*
- *Inspection*
- *Inspections assemblées*
- *Récapitulatif des cas*
- *Les éditions*



Gestion des inspections

Les fonctionnalités (1/3)

Fonctionnalités de la version 2 (Janvier 2016)

- Recherche, création, modification, consultation, suppression d'inspection(s)
- Évaluation des points de contrôle de l'inspection
- Saisie des informations complémentaires de l'inspection
- Gestion des états des inspections
- Assemblage d'inspections et génération d'un rapport unique
- Éditions (Courrier d'accompagnement, pré-rapport, rapport document de travail, rapport d'inspection)
- Export de la liste des inspections
- Modification en masse sur certains critères de l'inspection
- Gestion des multi vade-mecum pour une seule grille
- Propagation multi-grilles des notations et commentaires
- Gestion des accès des délégués
- Saisie de l'inventaire des produits phytopharmaceutiques
- Coexistence avec les applications historiques (GEUDI / PP2)

BMOSIA/RESYTAL/Formation/GESTION DES INSPECTIONS

Resy^{tal}

Systeme d'Information de la DGAL

12





Gestion des inspections

Les fonctionnalités (2/3)

Les nouveautés GI – Resyral par rapport à SIGAL

- Généralisation de la gestion des inspections via les axes et sous axes
- Généralisation de la notion de grilles et d'items (points de contrôle)
- Possibilité d'assembler deux inspections (ou plus) et de générer un rapport unique
- Possibilité d'enchaîner sur une autre inspection
- Possibilité d'intégrer des photos, documents scannés à l'inspection dans le gestion de documents
- Accès restreint pour les délégataires





Gestion des inspections

Les fonctionnalités (3/3)

Fonctionnalités de la version 3 (2016)

- Fusion des grilles dans le RI
- Inspections partielles
- Interaction avec la brique messages du portail
- Navigations inter-applicatives (Usagers, programmations, suites)
- Guide intrants



- **Rappel d'une inspection partielle :**

Le gestionnaire a un pas de temps de quelques semaines pour réaliser une inspection. Dans ce laps de temps, il est possible qu'il se déplace plusieurs fois pour réaliser une inspection « complète », à savoir l'évaluation de l'ensemble des points de contrôle obligatoire d'une grille d'inspection..

Il doit pouvoir arrêter à tout moment son inspection, la valider et éventuellement communiquer le RI à l'utilisateur. Dans ce cas, la vérification de la complétude des points de contrôles obligatoires ne doit pas avoir lieu.

Il doit pouvoir lister à tout moment les points de contrôles non encore évalués.

L'inspecteur doit pouvoir faire des suites et des re-contrôles à partir d'une inspection partielle.

L'inspection doit pouvoir être comptabilisée spécifiquement en fonction de sa complétude : partielle ou complète.



PARTIE 1

Gestion des inspections

Enjeux et Objectif

Place de GI dans le système d'information RESYTAL

Acteurs et rôles dans GI

Les fonctionnalités

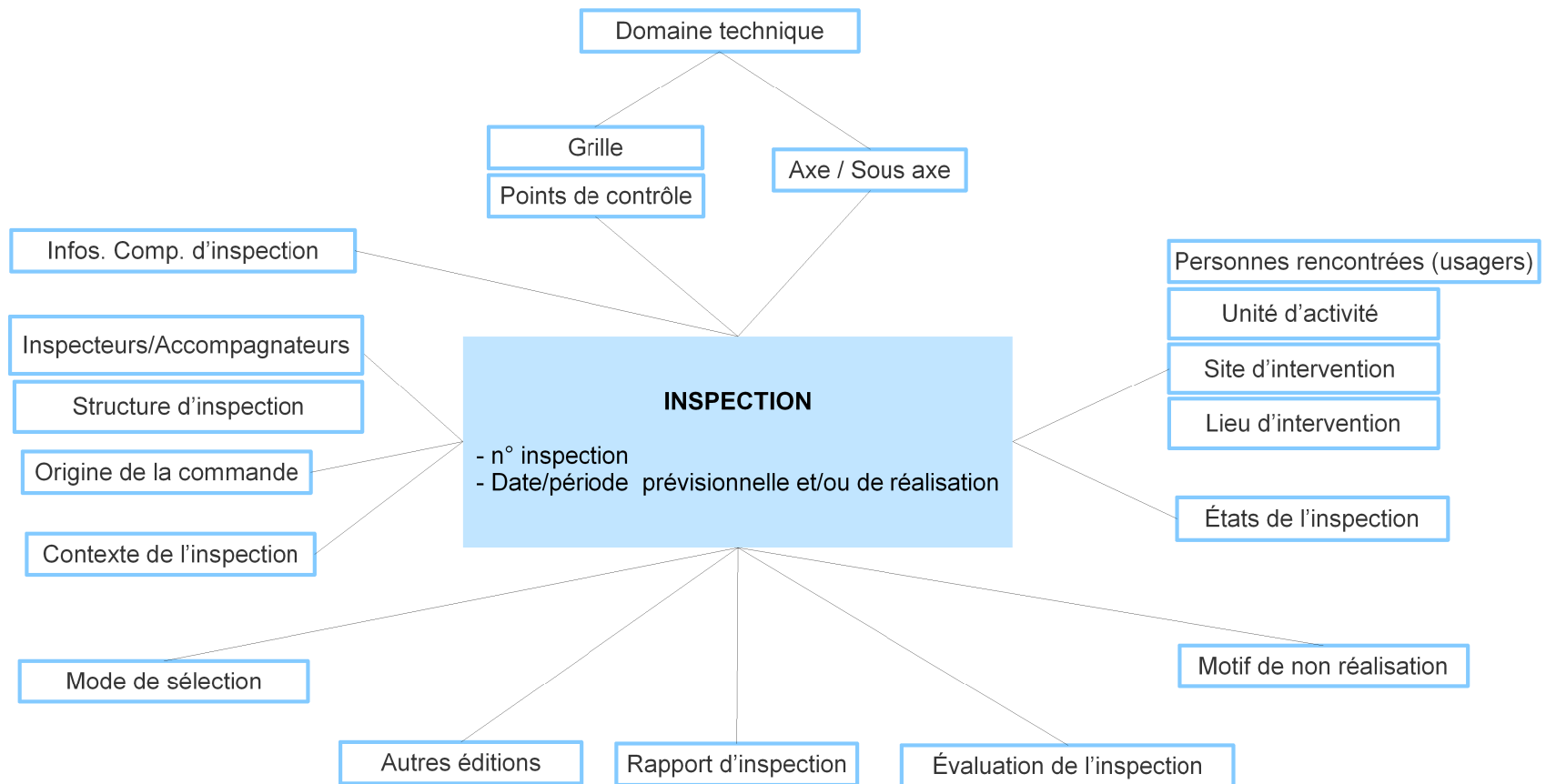
Les concepts :

- **Les concepts métiers**
 - **Vue globale**
 - **Usagers**
 - **Méthodes**
 - **Programmation**
 - **Nomenclature**
- *Diagramme des états d'une inspection*
- *Inspection*
- *Inspections assemblées*
- *Récapitulatif des cas*
- *Les éditions*



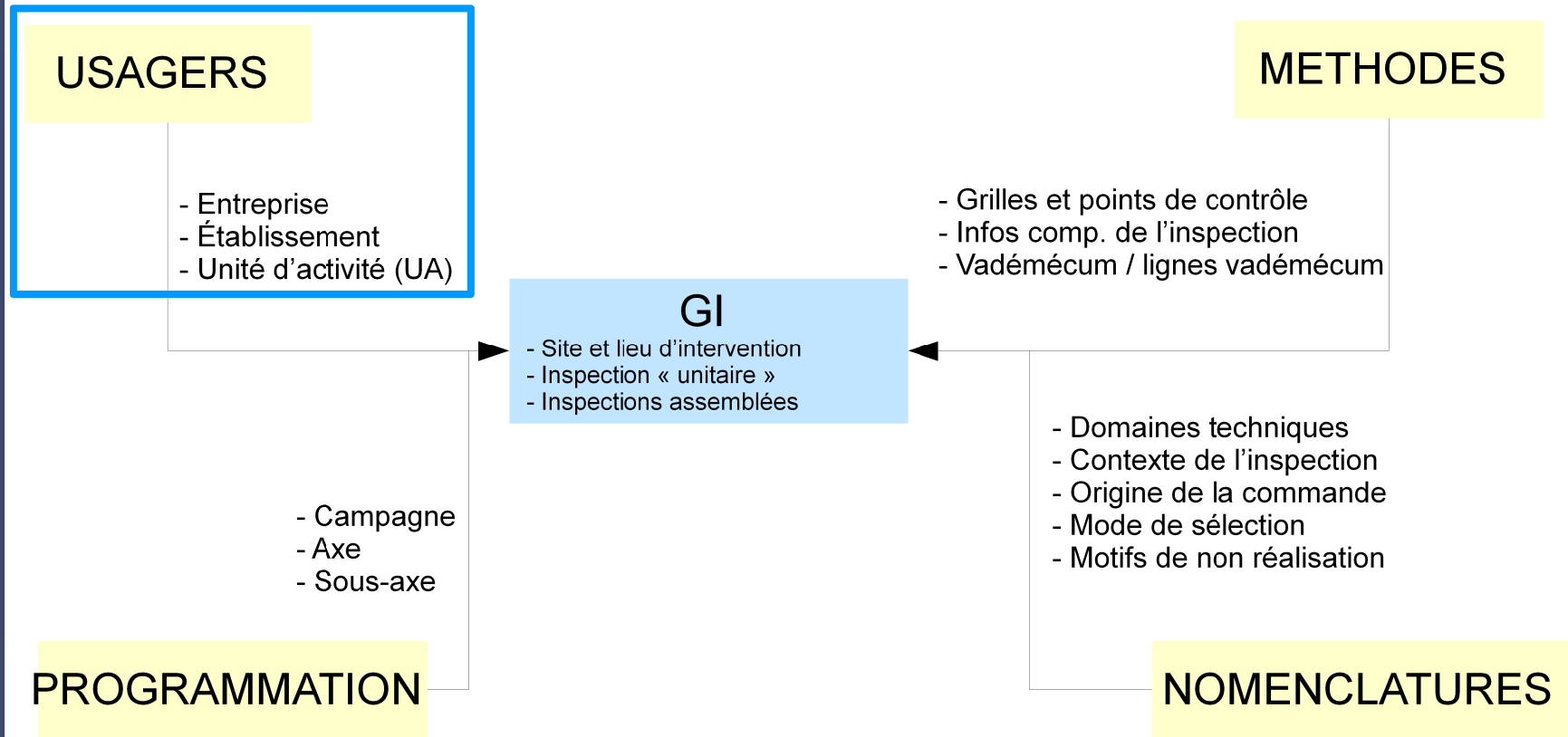
Présentation des applications connexes à GI

Les concepts : Vue globale



Présentation des applications connexes à GI

Les concepts : Les applications tierces - Usagers



Présentation de Gestion des Inspections

Concepts métier – Utilisation de l'utilisateur

Création d'une inspection en y attachant une UA

Sous-axe, Grille et UA

Unité d'activité :

Site d'intervention :

Lieu d'intervention :

Affecter Effacer

Affecter Effacer

Site d'intervention : Utilisé pour désigner le lieu où a eu lieu l'inspection, dans le cas où ce lieu est différent de l'unité d'activité (exemple : UA marché de la commune). Ce champ est pré-rempli lors de la sélection de l'UA.

Lieu d'intervention : Utilisé pour désigner l'endroit où s'est déroulée l'inspection dans le cas où ce lieu ne correspond pas à une unité d'activité (ex croisement RN7) ou pour apporter une précision (parcelle x). Il est en saisie libre et renseigné si le lieu d'intervention n'est pas répertorié dans le guide de l'utilisateur (exemple : parcelle ...).

 **Site et lieu sont exclusifs**



Présentation de Gestion des Inspections

Concepts métier – Utilisation de l'utilisateur

Recherche d'inspections à partir des critères de l'UA

Etablissement :

Unité d'activité :

Type d'activité :

Filière végétale :

Libellé commune :

Code INSEE :

Département :

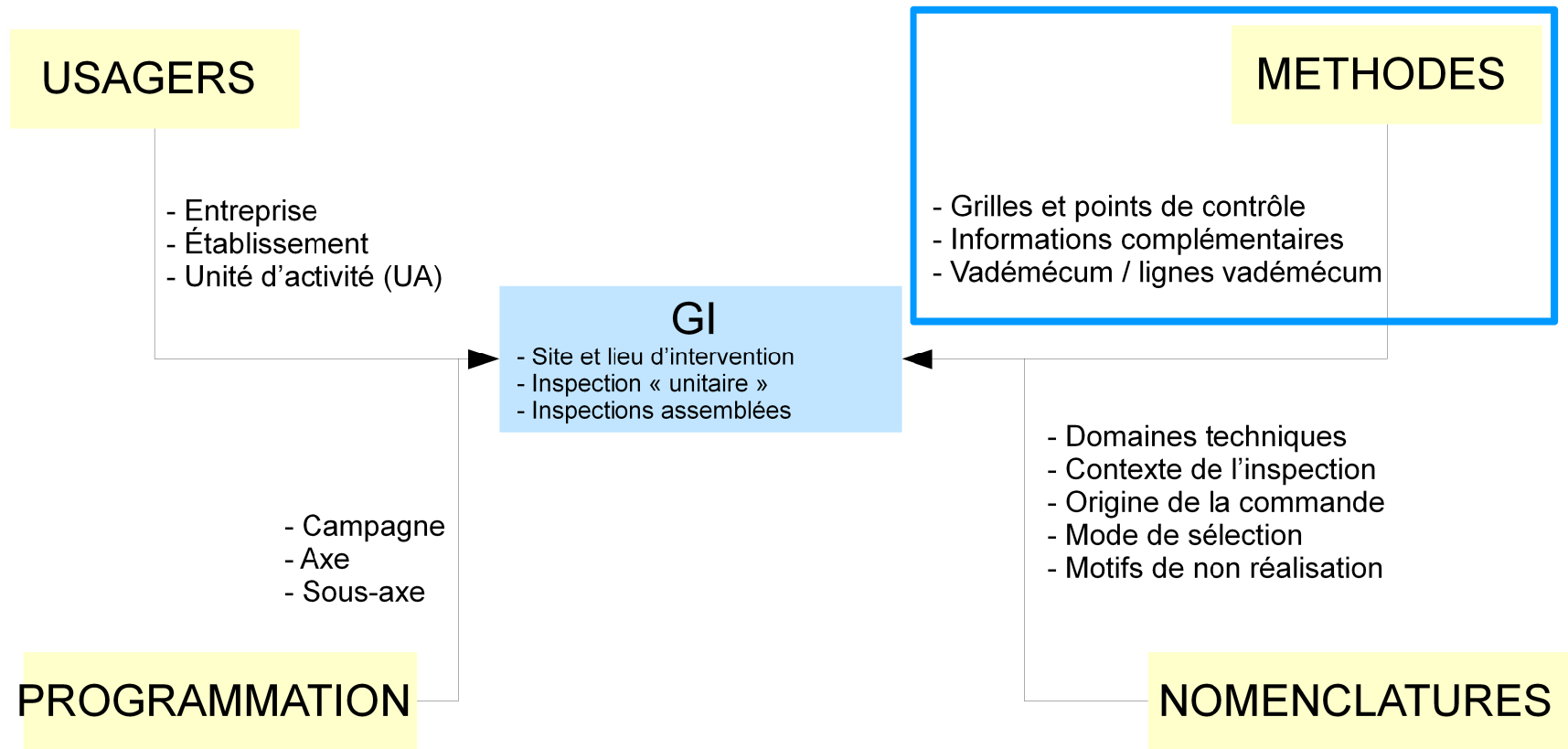
Canton :

Région :



Présentation des applications connexes à GI

Les concepts : Les applications tierces - Méthodes

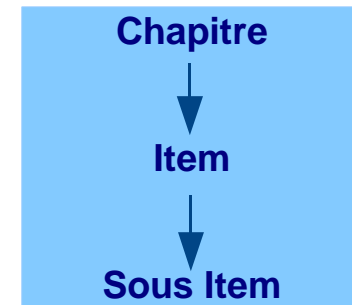


Présentation de Gestion des Inspections

Concepts métier– Grille d'inspection / Point de contrôles (1/5)

Grille d'inspection

- Correspond à la liste des exigences réglementaires (traduites par des points de contrôles) dont la conformité doit être évaluée lors des inspections.
- Elle est associée à un domaine technique et à un ou plusieurs types d'activité.
- Les points de contrôle de la grille d'inspection sont organisés sur trois niveaux maximum :
 - un chapitre contient au moins un ou plusieurs item.
 - un item contient zéro ou plusieurs sous item



Point de contrôle

- Correspond à une exigence réglementaire dont la conformité doit être évaluée lors des inspections
- Il peut être utilisé dans plusieurs grilles





Présentation de Gestion des Inspections

Concepts métier– Grille d'inspection / Point de contrôles (2/5)

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Niveau du point de contrôle (PC)	Degré d'importance du point de contrôle	Mode d'évaluation	Possibilité de mettre un motif de non évaluation		Règles
			Sans objet (SO)	Pas observé (PO)	
Chapitre/item/sous item	Optionnelle	- Conforme - Non conformité mineure - Non conformité majeure	OUI	OUI	Le commentaire est obligatoire si : - évaluation non conforme - motif de non évaluation SO
Chapitre/item/sous item	Obligatoire	- Conforme - Non conformité mineure - Non conformité majeure	OUI	NON	Message bloquant si au moins un PC est non évalué lors de la validation de l'inspection

Motif de non évaluation :

- **Sans objet** : Dans le cas où le point de contrôle n'est pas concerné par l'évaluation. Exemple : Lavabo non disponible dans les locaux de l'unité d'activité.
- **Pas observé** : Dans le cas où le point n'a pas été observé par manque de temps ou pour tout autre raison. Pour les points de contrôle obligatoires, il n'est pas possible de mettre le motif de non évaluation PO.



Présentation de Gestion des Inspections

Concepts métier– Grille d'inspection / Point de contrôles (3/5)

Après avoir renseigné la grille dans l'onglet « Généralités », l'utilisateur doit récupérer manuellement les points de contrôle afin de disposer de la dernière version de la grille par rapport à la date de réalisation ou la date prévisionnelle renseignée.



The interface shows a navigation menu with the following tabs: Généralités, Intervenants, Informations complémentaires, Evaluation, Gestion des états, and Editions et Documents. Below the menu is a section titled 'Liste d'inspections' containing a table with the following data:

Insp	Unité d'activité	Grille	Version	DT
0	Apiculture-GLOSSIER Maurice	Pharmacie en élevage		SPA2

At the bottom of the interface, there is a button labeled 'Récupérer les Points de contrôle' which is highlighted with a red border.



Présentation de Gestion des Inspections

Concepts métier– Exemple de points de contrôle (4/5)

Insp	Code	Evaluation	
1	A (N289401) (*)	Locaux	<div style="display: flex; justify-content: space-between; align-items: center;"> Conforme ▼ </div> <div style="border: 1px solid #ccc; padding: 5px; margin-top: 5px;">test</div> <div style="display: flex; justify-content: flex-end; align-items: center; margin-top: 5px;"> 🔍 Voir les lignes de vademecum </div> <div style="display: flex; justify-content: flex-end; align-items: center; margin-top: 5px;"> 🔍 Voir les natures d'infractions </div>
1	A01 (N290308) (*)	Environnement, abord, existence, conception, superficie, sectorisation des locaux	<div style="display: flex; justify-content: space-between; align-items: center;"> Conforme ▼ </div> <div style="border: 1px solid #ccc; padding: 5px; margin-top: 5px;">test</div> <div style="display: flex; justify-content: flex-end; align-items: center; margin-top: 5px;"> 🔍 Voir les lignes de vademecum </div> <div style="display: flex; justify-content: flex-end; align-items: center; margin-top: 5px;"> 🔍 Voir les natures d'infractions </div>
1	A0101 (N292201) (*)	Quais et zones de réception	<div style="display: flex; justify-content: space-between; align-items: center;"> Conforme ▼ </div> <div style="border: 1px solid #ccc; padding: 5px; margin-top: 5px;">test</div> <div style="display: flex; justify-content: flex-end; align-items: center; margin-top: 5px;"> 🔍 Voir les lignes de vademecum </div> <div style="display: flex; justify-content: flex-end; align-items: center; margin-top: 5px;"> 🔍 Voir les natures d'infractions </div>
1	A0102 (N292202) (*)	Logements des animaux tout venant	<div style="display: flex; justify-content: space-between; align-items: center;"> Conforme ▼ </div> <div style="border: 1px solid #ccc; padding: 5px; margin-top: 5px;">test</div> <div style="display: flex; justify-content: flex-end; align-items: center; margin-top: 5px;"> 🔍 Voir les lignes de vademecum </div> <div style="display: flex; justify-content: flex-end; align-items: center; margin-top: 5px;"> 🔍 Voir les natures d'infractions </div>



Présentation des applications connexes à GI

Concepts métier– Grille d'inspection / Point de contrôles (5/5)

Évaluation des grilles et points de contrôles

Domaine technique	Évaluation du point de contrôle	Évaluation d'une l'inspection	Évaluation globale de l'inspection (assemblées)
PV	Conforme Non conformité majeure Non conformité mineure Pas observé Sans objet	Conforme Non conforme	Conforme Non conforme
SSA	A - Conforme B - Non conformité mineure C - Non conformité moyenne D - Non conformité majeure Pas observé Sans objet	A - Conforme B - Non conformité mineure C - Non conformité moyenne D - Non conformité majeure	A - Conforme B - Non conformité mineure C - Non conformité moyenne D - Non conformité majeure
SPA	A - Conforme B - Non conformité mineure C - Non conformité moyenne D - Non conformité majeure Conforme Non conforme Pas observé Sans objet	A - Conforme B - Non conformité mineure C - Non conformité moyenne D - Non conformité majeure Conforme Non conforme	A - Conforme B - Non conformité mineure C - Non conformité moyenne D - Non conformité majeure



Présentation de Gestion des Inspections

Concepts métier– Informations complémentaires (1/3)

Informations complémentaires

- « Information complémentaire » est le nouveau terme remplaçant « Propriété d'inspection ».
- Il s'agit d'une donnée supplémentaire (obligatoire ou optionnelle) au niveau des inspections unitaires en complément des grilles, en plus des points de contrôle. Elle est à renseigner lors de l'intervention de l'inspecteur.

Types des informations complémentaires (valable aussi pour les points de contrôle)

Date	<input type="text" value="15/12/2012"/>	Numérique	Min : <input type="text"/>	Max : <input type="text"/>
Texte	<input type="text"/>	Unité :	<input type="text" value="- Non rensei"/>	
Liste déroulante	<input type="text" value="Conforme"/>		<input type="text" value="- Non renseigné -"/>	
			<input type="text" value="Centimètres"/>	
			<input type="text" value="Kilomètres"/>	
			<input type="text" value="Mètres"/>	



Présentation de Gestion des Inspections

Concepts métier– Informations complémentaires (2/3)

Après avoir renseigné la grille dans l'onglet « Généralités », l'utilisateur doit récupérer manuellement les informations complémentaires de l'inspection pour pouvoir disposer de la dernière version par rapport à la grille et les dates renseignées (de réalisation ou prévisionnelle)



Généralités Intervenants Informations complémentaires Evaluation Gestion des états Editions et D

Liste d'inspections

Insp	Unité d'activité	Grille	Version
0	Apiculture-GLOSSIER Maurice	Pharmacie en élevage	

Récupérer les informations complémentaires



Présentation de Gestion des Inspections

Concepts métier– Exemple d'informations complémentaires (3/3)

Info complémentaire obligatoire

Insp	Libellé	Valeur	Afficher sur le rapport
1 (*)	0.01 Prélèvement réalisé	- Non renseigné -	<input checked="" type="checkbox"/>
1	0.02 Prélèvement N°		<input checked="" type="checkbox"/>
1	1.01 Description symptômes		<input type="checkbox"/>
1	1.02 Relevé GPS	hffi	<input checked="" type="checkbox"/>
1	1.03 Environnement à risque (si oui Précisez)		<input type="checkbox"/>
1	1.04 Plan de surveillance	- Non renseigné -	<input type="checkbox"/>
1 (*)	2.10 Documents annexes (photos...)	- Non renseigné - Anoplophora glabripennis	<input type="checkbox"/>
1	3.01 Observations inspecteur	Ceratitis capitata Ditylenchus destructor Erwinia amylovora Flavescence dorée Leptinotarsa Solanum Meloidogyne chitw. Fallax Opogona sacchari Plasmopara halstedii	<input type="checkbox"/>



Présentation de Gestion des Inspections

Concepts métier– Vadémécum (1/2)

Vadémécum :

- Prescriptions réglementaires, infra réglementaires et aide à l'interprétation de la conformité d'un Item ou d'un sous-item d'une grille.
- Il est rattaché à une grille d'inspection
- Il est composé de lignes de vadémécum rattachées aux points de contrôle
- Les vadémécum sont créés dans l'application Méthodes
- Plusieurs vadémécum peuvent être rattachés à une grille (à paramétrer dans Méthodes)



Présentation de Gestion des Inspections

Concepts métier– Vadémécum (2/2)

L'utilisateur peut visualiser les lignes vadémécum de chaque point de contrôle au niveau du point de contrôle :

Insp	Code	Evaluation	Actions
1	A (N289394) (*)	Animaux vivants - Non renseigné -	Voir les lignes de vademecum Voir les natures d'infractions

L'utilisateur peut visualiser le(s) vadémécum de chaque grille au niveau de l'évaluation de la grille :

Insp	Inspection	Evaluation	Actions
1	Domaine technique : SPA2 - Pharmacie vétérinaire Unité activité : Apiculture-GLOSSIER Maurice Grille : Pharmacie en élevage Version : 1	- Non renseigné -	Voir les vadémécums



Présentation de Gestion des Inspections

Concepts métier– Les natures d'infraction

L'utilisateur peut visualiser les natures d'infraction de chaque point de contrôle :

Insp	Code	Evaluation		Actions
1	A (N289394) (*)	Animaux vivants	- Non renseigné -	Voir les lignes de vademecum Voir les natures d'infractions

Liste des NATINF du point de contrôle : Animaux vivants

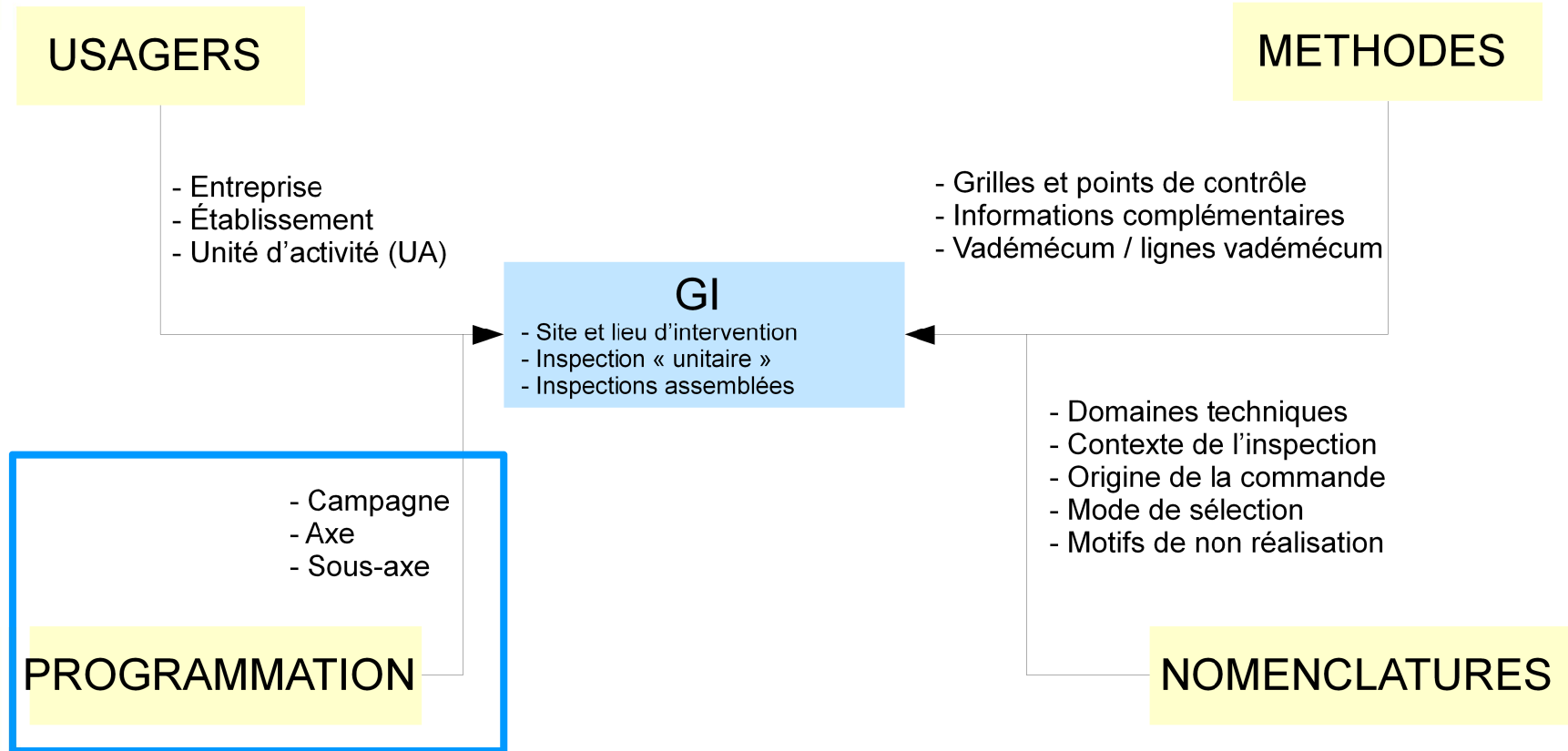
Code	Libellé	
10411	Destruction d'animal non domestique - Espèce protégée.	Voir dans Natinf
10412	Enlèvement d'œuf ou de nid d'animal non domestique - Espèce protégée.	Voir dans Natinf
10413	Mutilation d'animal non domestique – Espèce protégée.	Voir dans Natinf

- Les natures d'infraction sont paramétrées dans l'application Méthodes
- Pour consulter le détail, l'utilisateur est redirigé vers le site du ministère de la justice (<http://natinf.justice.ader.gouv.fr>)



Présentation des applications connexes à GI

Les concepts : Les applications tierces - Programmation



Présentation de Gestion des Inspections

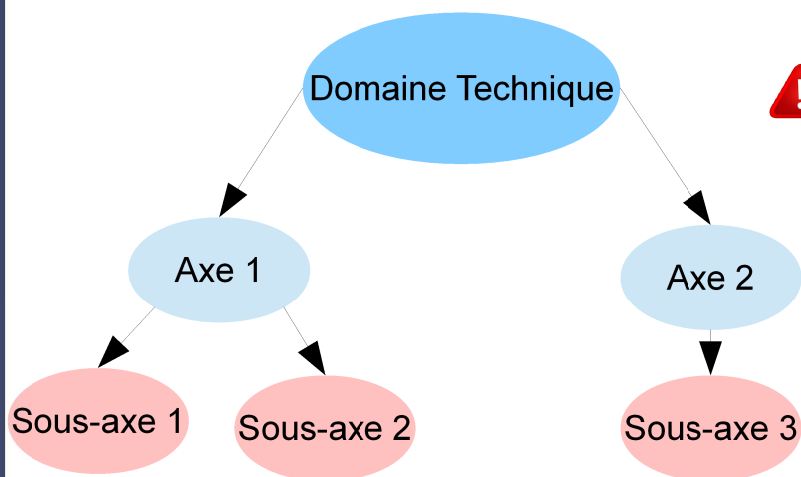
Concepts métier- Axe / Sous-axe

Axe / sous-axe :

- Ce sont des éléments d'organisation permettant aux bureaux métier et aux services déconcentrés de regrouper les inspections afin d'en assurer leur suivi en relation avec les priorités fixées par la DGAL. L'utilisation des sous axes concerne tous les domaines techniques.
- A terme toutes les inspections créées depuis l'application Programmation seront générées dans l'application Gestion des inspections.



Toutes les inspections sont **obligatoirement** rattachées à un axe/sous-axe qui lui même est rattaché à un domaine technique.



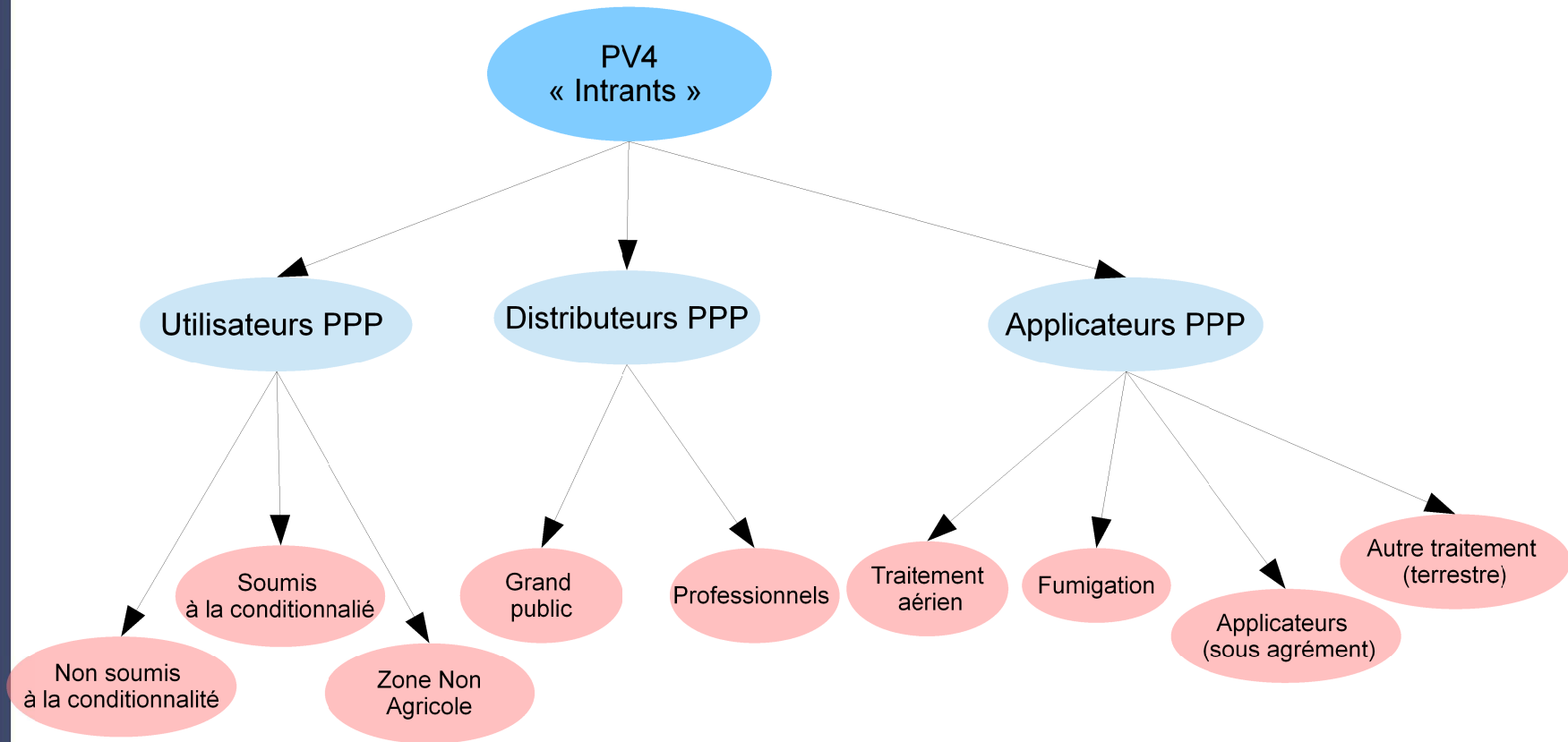
A noter l'existence de 2 types de sous axes : **national et local**. Dans l'attente de la mise en œuvre de la Programmation en 2016, en cas de besoin de création de sous axes locaux, les demandes passeront par la DGAL



Présentation de Gestion des Inspections

Concepts métier - Axe / Sous-axe

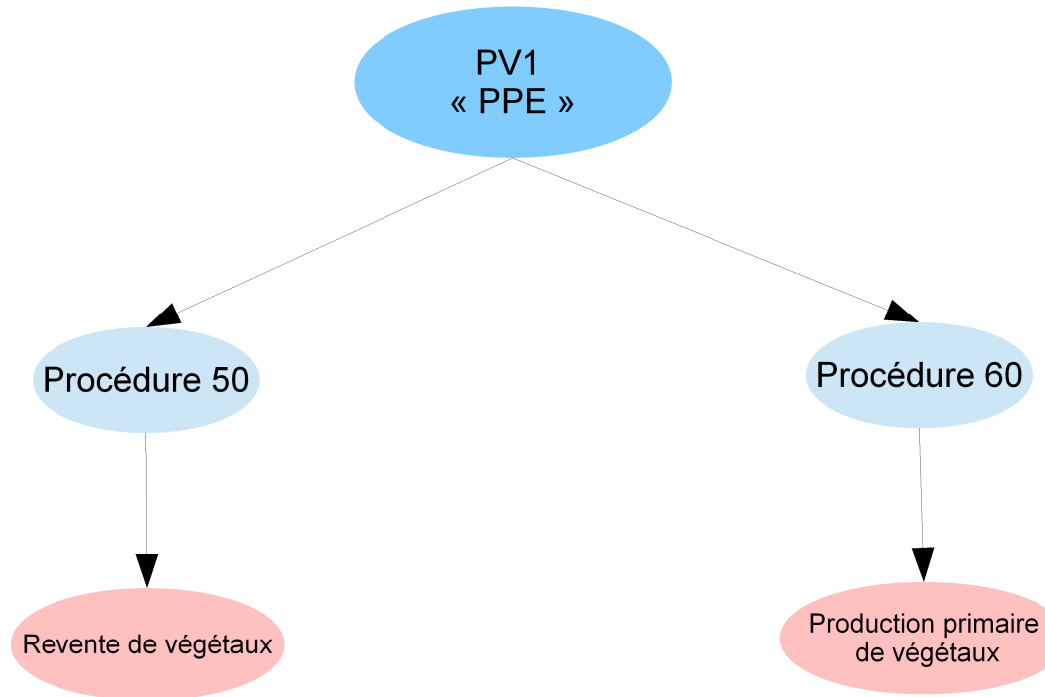
Exemple d'axe et sous axe pour le domaine PV4 : intrants



Présentation de Gestion des Inspections

Concepts métier - Axe / Sous-axe

Exemple d'axe et sous axe pour le domaine PV1 : Passeport Phytosanitaire Européen

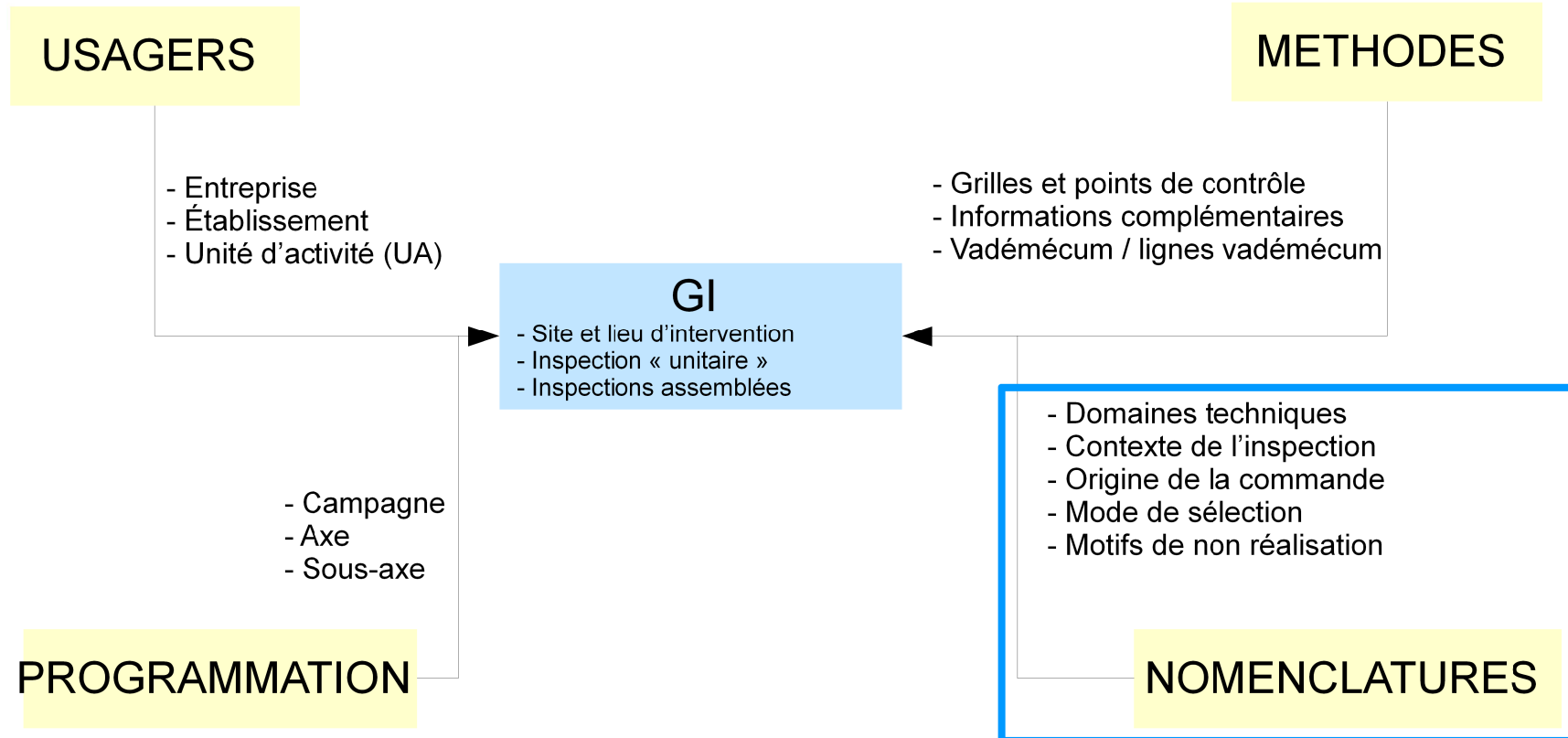


 **En cours de validation par les bureaux métiers**



Présentation des applications connexes à GI

Les concepts : Les applications tierces - Nomenclatures



Présentation de Gestion des Inspections

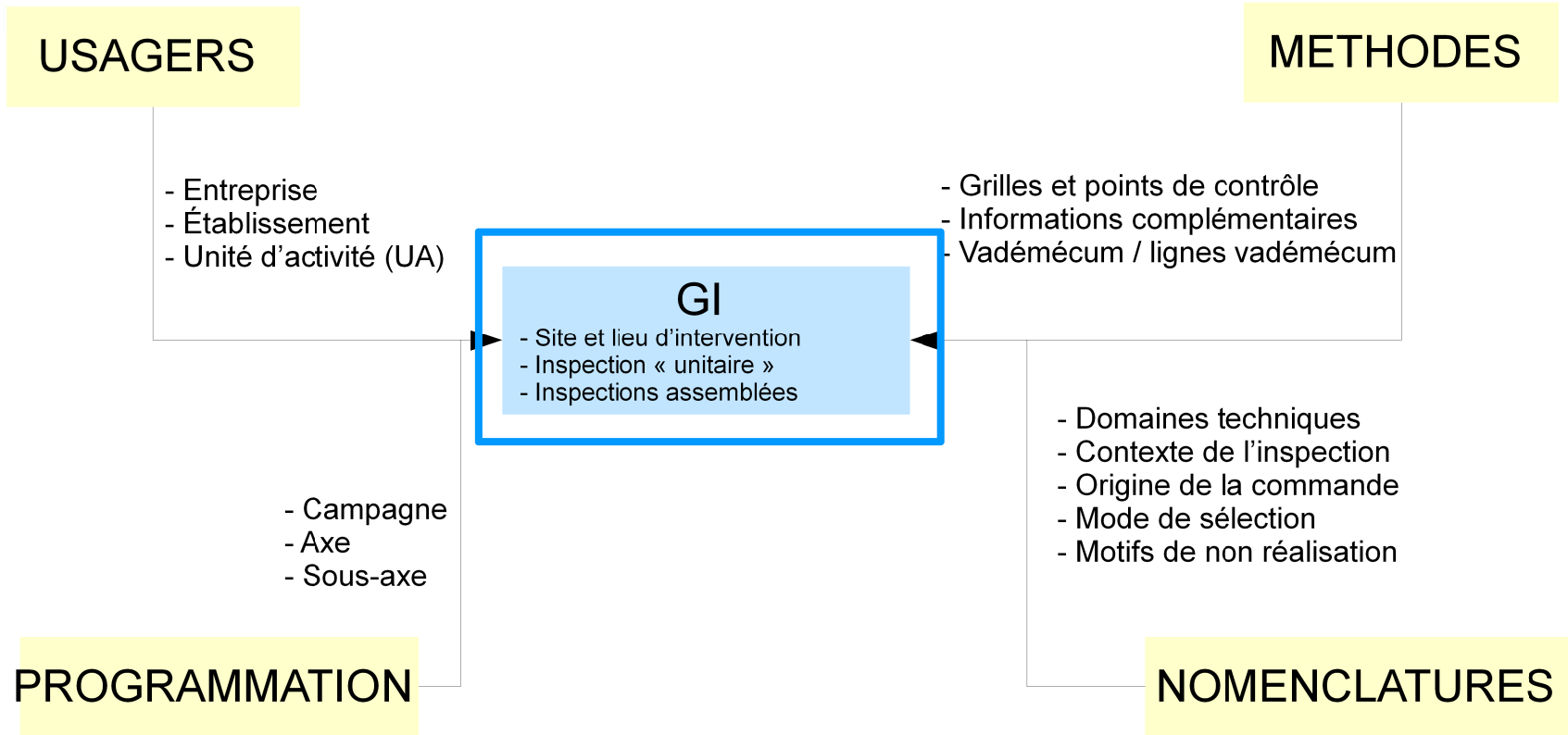
Concepts métier – Nomenclatures utilisées dans GI

Nomenclatures	Valeurs	Commentaire
Contexte de l'inspection	Programmation Demande d'approbation Plainte/ signalement Re-contrôle TIAC	Champ obligatoire à la validation de l'inspection, permettant la classification des inspections selon leurs contextes. A terme, certains champs seront renseignés automatiquement selon le module d'où l'inspection a été créée (ex :Re-contrôle)
Origine de la commande	DGAL, Tribunal, Préfecture	Champ obligatoire à la validation de l'inspection.
Mode de sélection	Aléatoire Analyse de risque Orienté	Champ obligatoire à la validation de l'inspection. Aléatoire : sélection se basant sur la fonction aléatoire. Analyse de risque : sélection se basant sur une analyse de risque menée aux niveaux national ou local (en utilisant la note de risque ou pas) Orienté : ciblé par l'inspecteur.
Motif de non réalisation	Absence « objet inspecté » Établissement fermé Refus de visite Ressources insuffisantes Unité d'activité fermée Indisponibilité de l'utilisateur Clôture campagne	Champ obligatoire quand l'inspection est à l'état « non réalisée »



Présentation des applications connexes à GI

Les concepts métier : Divers

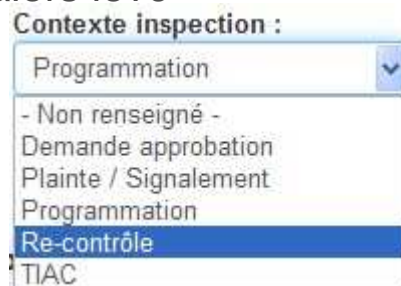


Présentation de Gestion des Inspections

Concepts métier : Cas du re-contrôle

- **Que faire dans le cas d'un recontrôle :**

- Choisir un contexte d'inspection = recontrôle (dans l'onglet généralités de l'application)
- Le caractère obligatoire de la saisie points de contrôle et des informations complémentaires est alors levé



- Ou vous pouvez sélectionner l'action «Faire un recontrôle » sur une inspection validée dans la liste des inspections



Présentation de Gestion des Inspections

Concepts métier : Enchaîner sur une autre inspection

> Pourquoi enchaîner sur une autre inspection ?

- Remonter la chaîne distributeur/utilisateur (ex : intrant PPP)

> Quelles sont les conditions ?

- Enchaîner à partir d'une inspection « validée »
- L'établissement de l'inspection d'origine doit être différent de celui de l'inspection enchaînée



Présentation de Gestion des Inspections

Concepts : modification en masse

Sur la liste d'inspection, l'utilisateur pourra réaliser quelques modifications en masse.



Concepts : Insérer de nouveaux documents

Dans le formulaire d'inspection, au niveau de l'onglet « éditions et documents », l'utilisateur pourra ajouter (uploader) des documents scannés lors de l'inspection ou des photos prises lors de l'inspection...

The screenshot shows a web interface for document management. At the top, there are two columns: 'Document' and 'Stocké le'. Below these columns is a table with one row. The first cell of the row contains a text input field with the placeholder 'Sélectionner un fichier' and a document icon. The second cell contains a 'Supprimer' button with a trash icon. Below the table is a large 'Ajouter un document' button with a plus icon.



Concepts métier – Inventaire des produits Phytopharmaceutiques

Onglet permettant la saisie de l'inventaire des produits phytopharmaceutiques. Cet onglet ne concerne que le domaine technique PV4.

Certains produits inventoriés font l'objet de consignes, qui sont gérées dans l'application Suites.

Généralités | Intervenants | Propriétés d'inspections | **Inventaire PPP** | Evaluation | Gestion des états | Editions et Documents

Inventaire des produits phytopharmaceutiques

N° AMM	Libellé	Quantité	Unité	Ref. EPHY	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	Lien vers e-phy <input type="button" value="Supprimer"/>

 A ce jour il n'existe aucune obligation d'utiliser cette fonctionnalité. A noter, qu'un certain nombre d'évolutions sont prévues sur cet onglet avec l'arrivée du SI intrants et des Suites.

Dans cette attente, la saisie des PPNU et consignes continueront de s'effectuer dans GEUDI.

Même si cet onglet est renseigné, il n'apparaîtra pas dans le rapport d'inspection



PARTIE 1

Gestion des inspections

Enjeux et Objectif

Place de GI dans le système d'information RESYTAL

Acteurs et rôles dans GI

Les fonctionnalités

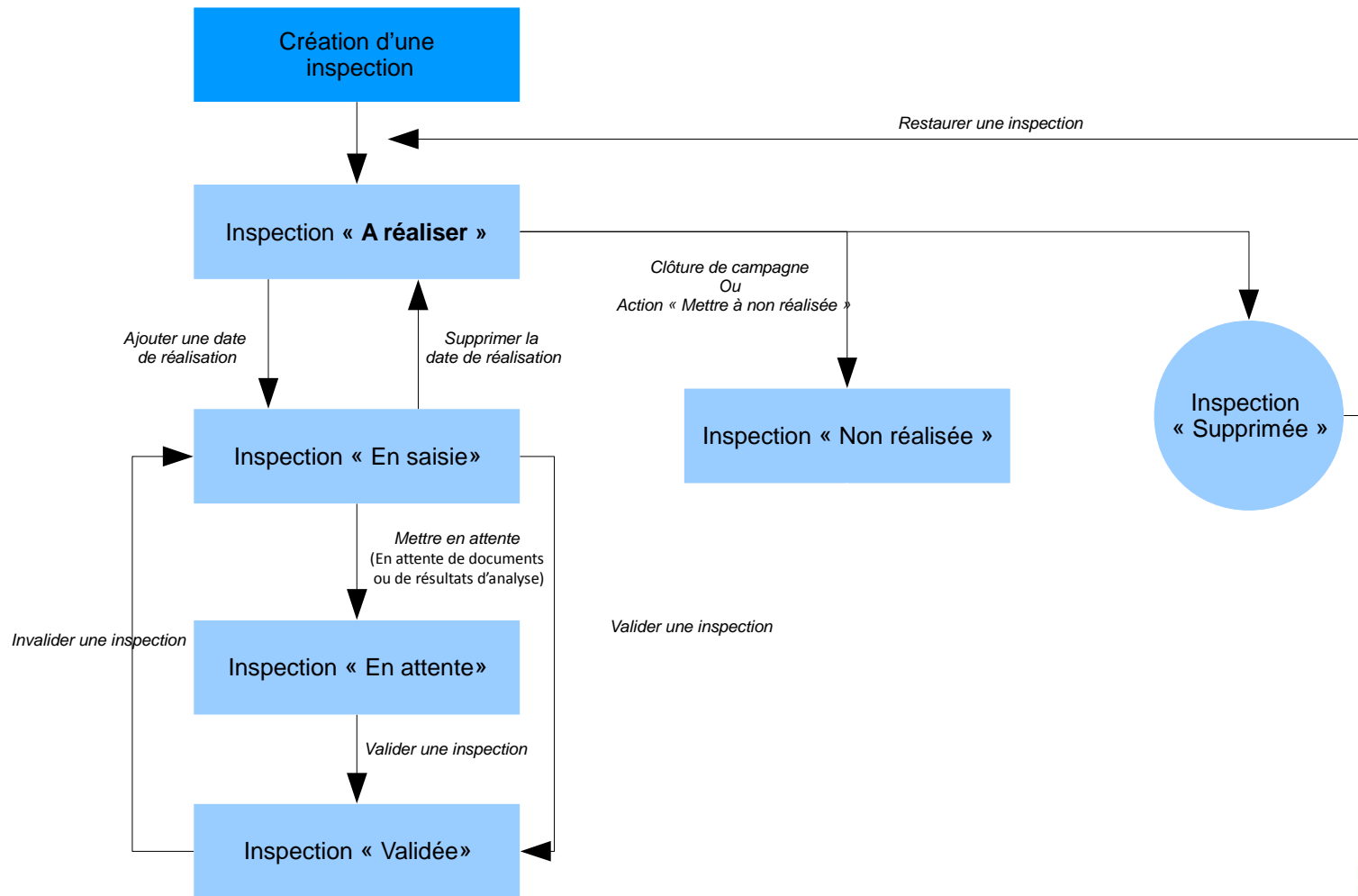
Les concepts :

- Les concepts métier
- **Diagramme des états d'une inspection**
- *Inspection*
- *Inspections assemblées*
- *Récapitulatif des cas*
- *Les éditions*



Présentation des applications connexes à GI

Les concepts : Diagramme d'états d'une inspection (1/2)





MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Présentation des applications connexes à GI

Les concepts : Diagramme d'états d'une inspection (2/2)

- Il n'est pas possible de supprimer les inspections créées depuis programmation
- Le « supprimée » n'est pas un état de l'inspection. Elle peut être restaurée.
- Le commentaire est obligatoire pour les changements d'états suivants :
 - De « En saisie » à « En attente »
 - De « Validée » à « En saisie » après invalidation
- Le motif de non réalisation est obligatoire dès que l'inspection est à l'état « non réalisée »



PARTIE 1

Gestion des inspections

Enjeux et Objectif

Place de GI dans le système d'information RESYTAL

Acteurs et rôles dans GI

Les fonctionnalités

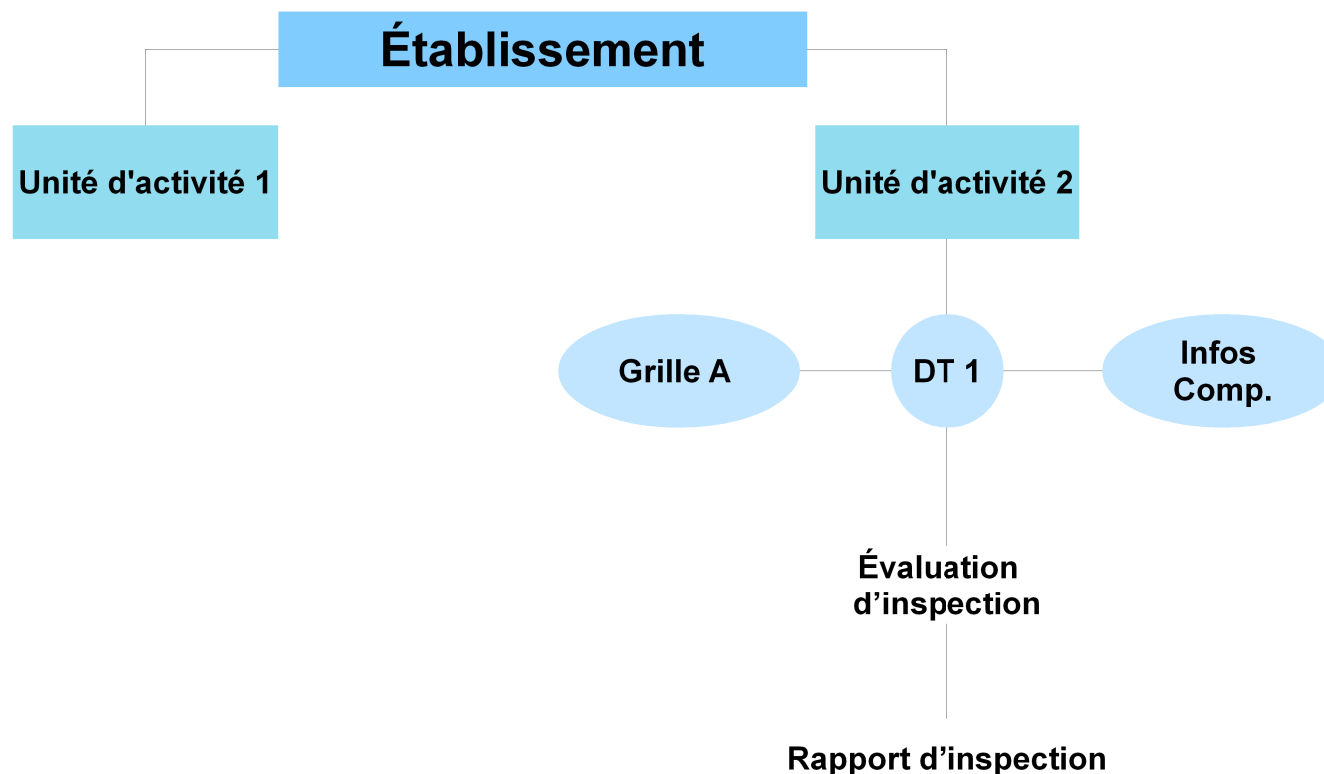
Les concepts :

- *Les concepts métiers*
- *Diagramme des états d'une inspection*
- **Inspection**
- *Inspections assemblées*
- *Récapitulatif des cas*
- *Les éditions*



Les concepts : Inspection

Définition : Une inspection est constituée d'une ou plusieurs inspections unitaires. L'inspection unitaire est l'élément de base qui constitue l'inspection, réalisée sur le terrain. Une inspection unitaire se déroule dans une seule unité d'activité, un domaine technique, une seule grille (et donne lieu à un rapport d'inspection).



PARTIE 1

Gestion des inspections

Enjeux et Objectif

Place de GI dans le système d'information RESYTAL

Acteurs et rôles dans GI

Les fonctionnalités

Les concepts :

- *Les concepts métiers*
- *Diagramme des états d'une inspection*
- *Inspection*
- ***Inspections assemblées***
- *Récapitulatif des cas*
- *Les éditions*



Gestion des inspections

Les concepts : Inspections assemblées (1/4)

- **Qu'est ce qu'une inspection assemblée ?**

C'est un groupement d'au moins deux inspections unitaires donnant lieu à un rapport d'inspection unique pour un **même établissement**.

- **Pourquoi assembler des inspections ?**

- Pour limiter le temps de saisie des notations de points de contrôle communs aux deux grilles
- Pour générer un rapport d'inspection unique à destination de l'administré

- **Quelles sont les conditions pour assembler des inspections ?**

- 2 grilles identiques pour 2 unités d'activité distinctes ayant le même type d'activité, (ex Grille Distributeurs d'intrants et type activité Distributeurs d'intrants: une UA inspectée en tant que dépôt, l'autre en tant que lieu principal)
- 2 grilles identiques pour 2 unités d'activité distinctes n'ayant pas le même type d'activité, (ex Grille Programme conformité bois et types activité: Fabricant emballages bois ou Réparateur emballages bois ou Activité de traitement thermique bois)

- **Comment seront comptabilisées les inspections assemblées ?**

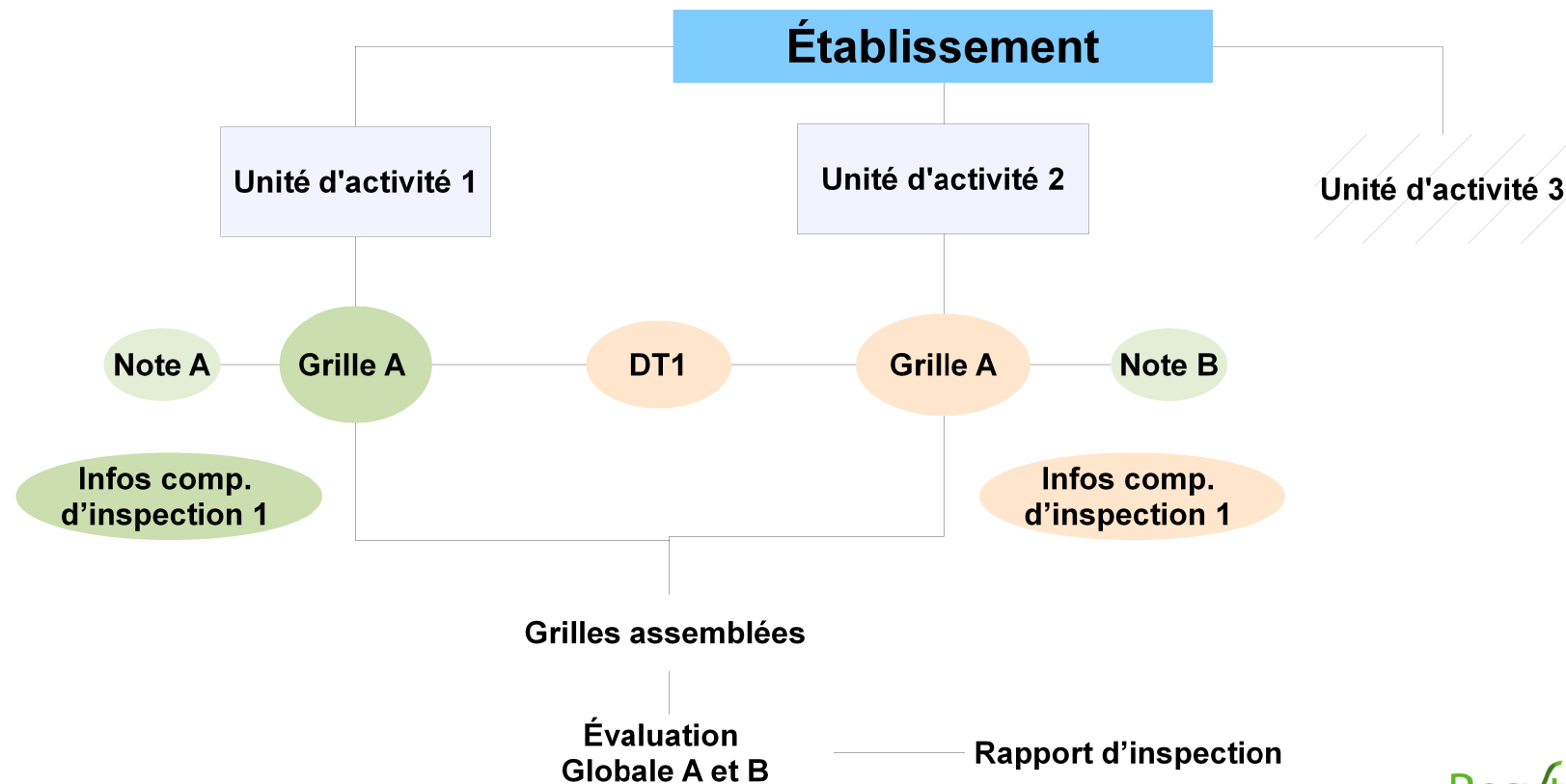
- Deux grilles assemblées ==> comptabilisées comme deux inspections
- Une grille = Une inspection



Gestion des inspections

Les concepts : Inspections assemblées (2/4)

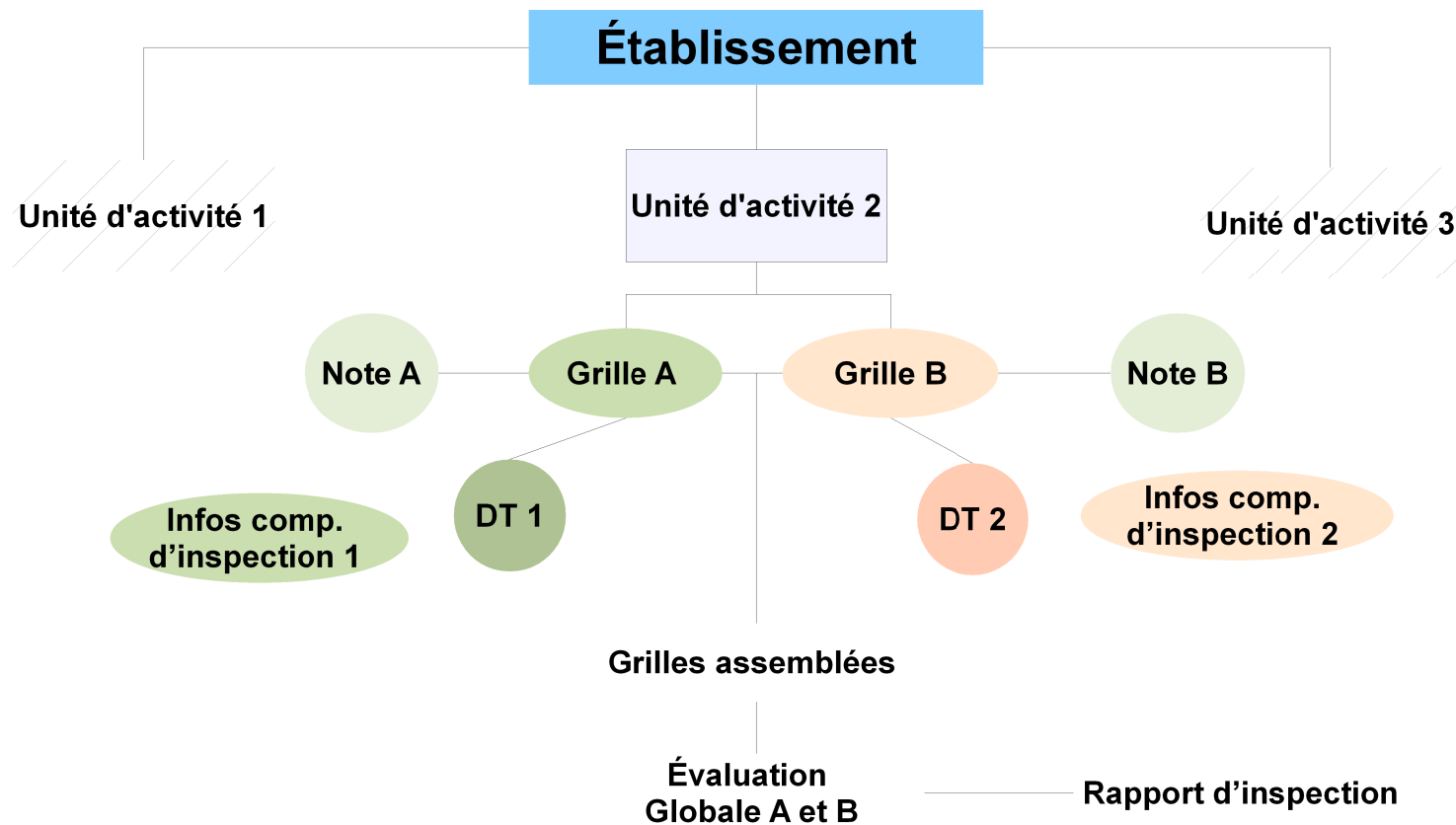
Cas 1 : Deux inspections se déroulant dans deux unités d'activités différentes, de même activité, et s'appuyant sur la même grille qui donneront lieu à un seul rapport d'inspection.



Gestion des inspections

Les concepts : Inspections assemblées (3/4)

Cas 2 : Deux inspections se déroulant au niveau d'une seule unité d'activité, deux domaines techniques différents s'appuyant sur deux grilles distinctes et donnant lieu à un seul rapport d'inspection (exemple : cas de l'aquaculture = grilles SPA et SSA).



Gestion des inspections

Les concepts : Inspections assemblées (4/4)

L'utilisateur peut:

- Propager l'évaluation du point de contrôle niveau chapitre aux niveaux inférieurs (items et sous items)
- Propager l'évaluation (note et commentaire) d'un même point de contrôle, d'une inspection 1, à l'inspection 2 assemblée

Insp	Code	Evaluation		
1	A (N289401) (*)	Locaux	Conforme	Actions ▾

- Propager l'évaluation
- Propager l'évaluation aux Points de contrôle de l'autre grille assemblée



PARTIE 1

Gestion des inspections

Enjeux et Objectif

Place de GI dans le système d'information RESYTAL

Acteurs et rôles dans GI

Les fonctionnalités

Les concepts :

- *Les concepts métiers*
- *Diagramme des états d'une inspection*
- *Inspection*
- *Inspections assemblées*
- **Récapitulatif des cas**
- *Les éditions*



Gestion des inspections

Les concepts : Récapitulatif des cas

Cas d'une inspection avec une seule inspection unitaire

- Inspection liée à un seul axe/sous axe
- Présence d'une seule unité d'activité
- Présence d'une seule grille et d'une liste d'informations complémentaires concernées par l'inspection
- Évaluation obligatoire de l'inspection
- Génération d'un rapport d'inspection

Cas d'une inspection avec inspections unitaires assemblées

- Inspections liées à deux axes/sous axes différents ou non
- Assemblage des inspections avec des unités d'activité différentes ou non.
- Assemblage d'au moins deux grilles différentes ou non
- Assemblage d'informations complémentaires de chaque inspection.
- Évaluation obligatoire de chaque grille assemblée (donc chaque inspection)
- Évaluation globale facultative des deux grilles (donc des deux inspections)
- Génération d'un rapport unique des inspections assemblées
- Comptabilisation de deux inspections si assemblage de deux grilles



PARTIE 1

Gestion des inspections

Enjeux et Objectif

Place de GI dans le système d'information RESYTAL

Acteurs et rôles dans GI

Les fonctionnalités

Les concepts :

- *Les concepts métiers*
- *Diagramme des états d'une inspection*
- *Inspection*
- *Inspections assemblées*
- *Récapitulatif des cas*
- ***Les éditions***



Gestion des inspections

Les concepts : Les éditions (1/2)

Le document de travail : c'est un « brouillon » du rapport d'inspection, qui permettra à l'utilisateur de vérifier la complétude du rapport et/ou de le faire valider par le chef de service avant de lancer la validation du rapport d'inspection définitif qui sera envoyé à l'administré.

Le pré-rapport : c'est un rapport d'inspection (RI) que l'on peut éditer avant que l'inspecteur n'aille réaliser son inspection sur le terrain. Ce rapport devra contenir au niveau de chaque point de contrôle un espace libre pour renseigner les commentaires à la main dans le cas où l'inspecteur souhaiterait rendre le rapport d'inspection le jour même si l'inspection est conforme

Le courrier d'accompagnement : après l'édition du rapport d'inspection, il est possible d'éditer un document sous OpenOffice, selon un modèle national, mais qui peut être modifié après son édition.

Le rapport d'inspection (RI): c'est un constat signé par l'inspecteur et destiné à l'usager, il est matérialisé par la ou les grilles complétées. Il contient les résultats des examens (prélèvements/analyses) et la détermination de conformité faite à partir de ces résultats, ainsi que toutes les informations nécessaires pour les comprendre et les interpréter. Il repose sur un modèle national personnalisable par les structures au niveau en-tête et pied de page.



Gestion des inspections

Les concepts : Les éditions (2/2)

Possibilité d'éditer les différentes éditions à tout moment quel que soit l'état de l'inspection à condition que les points de contrôle et les infos complémentaires soient récupérés

Editer le pré-rapport

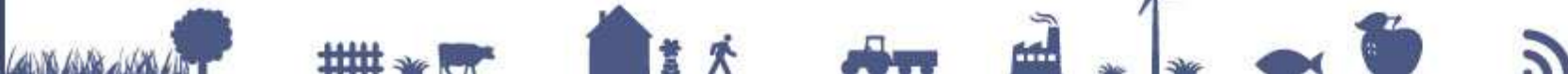
Editer le rapport en version de travail

Editer le courrier d'accompagnement

Rapport d'inspection	Version	N° de courrier	Validée le
RI_15-000817_150220143128.pdf	1	<input type="text"/>	2015-02-20 00:00:00.0

Générer le rapport d'inspection

La génération du rapport ne peut se faire que si l'inspection est à l'état « Validée ». Une fois le RI généré, le bouton disparaît



Présentation de Gestion des Inspections

Les éditions – Rapport d'inspection

Le rapport d'inspection (RI):

C'est un constat signé par l'inspecteur et destiné à l'usager, il est matérialisé par la ou les grilles complétées.

Il repose sur un modèle national personnalisable par les structures au niveau de l'en-tête et du pied de page.

En tête du rapport

[Préfet]
Rapport d'inspection N° [NumInsp]
[Grilles]
[Grilles]
...

*Libellé de la ou les grilles
(pour le cas des inspections assemblées)*



Présentation de Gestion des Inspections

Les éditions – Rapport d'inspection



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Date ou période si une période est renseignée

Date de l'inspection : [Date de l'inspection]

Information sur la structure d'inspection

Partie administrative

Organisme d'inspection [Organisme d'inspection]

Inspecteur(s) [Inspecteur(s)]
[Inspecteur(s)]

Affiché si cette information est renseignée dans le système

Accompagnateur(s) [Accompagnateur(s)]
[Accompagnateur(s)]

C'est l'adresse de la structure d'inspection

Adresse [ligne1]
[ligne2]
[ligne3]
[CP] [CommuneCedex]

email [email]

Contexte de l'inspection [Contexte de l'inspection]

*N'est jamais affiché dans le cas d'une plainte
C'est l'inspecteur qui choisit d'afficher ou pas cette information*





Présentation de Gestion des Inspections

Les éditions – Rapport d'inspection

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Information sur l'établissement inspecté

Établissement inspecté

Raison sociale/Dénomination	[Raison sociale/Dénomination]
Enseigne établissement/Dénomination	[Enseigne établissement/Dénomination]
N° SIRET / N° NUMAGRIT	[N° SIRET / N° NUMAGRIT]
Adresse postale	[ligne1] [ligne2] [ligne3] [CP] [<u>CommuneCedex</u>]
Interlocuteur(s)	[Interlocuteur(s)] [Interlocuteur(s)] ~
N° ILU	[N° ILU] [N° ILU] ~
N° EDE	[N° EDE] [N° EDE] ~
N° PP2	[N° PP2] [N° PP2]



Présentation de Gestion des Inspections

Les éditions – Rapport d'inspection

Information sur l'unité d'activité inspectée

Inspection [NumInsp] : Activité inspectée

Type d'activité	[Type d'activité]
Identifiant de l'unité d'activité	[Identifiant de l'unité d'activité]
Site d'intervention	[Site d'intervention] <i>Si ce champ n'est pas renseigné dans GI alors il n'est pas affiché dans le RI</i>
Lieu d'intervention	[Lieu d'intervention]
Méthode	Grille : [Méthode - Grille] Version [Méthode - Version (de la grille)] Vademecum : [Méthode - Vademecum] Version [Méthode - Version (vademecum)]
Référence(s) réglementaire(s)	[Référence(s) réglementaire(s)] [Référence(s) réglementaire(s)] ...
Prélèvement(s)	[Prélèvement(s)]
N° prélèvement(s)	[N° prélèvement(s)] [N° prélèvement(s)] ...



Présentation de Gestion des Inspections

Les éditions – Rapport d'inspection

Le système n'affiche que les informations complémentaires paramétrées comme étant « affichables » sur le rapport. Selon les informations complémentaires, elles sont soit :

- Paramétrées dans l'application Méthodes
- Paramétrées dans GI par l'inspecteur (gestionnaire)

Libellé	Valeur	Afficher sur le rapport
Locaux inspectés	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>
Référence instruments de mesure	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>
Secteurs non inspectés	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>
Z_1_PRELEVEMENT	NON <input type="text"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Z_2_PRELEVEMENT	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>
Z_OBSCOMPLEMENT	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>

← *C'est le gestionnaire qui paramètre l'affichage sur le rapport* →

← *Paramétré dans METHODES* →



Présentation de Gestion des Inspections

Les éditions – Rapport d'inspection

Points de contrôle :

A (AGRF)	Agrément	Conforme
A01 (211)	Agrément	Conforme
A02 (51)	Agrément fumigation	Conforme
A03 (230)	Certificat Fumigateur Denrées et Locaux (C.F.D.L.)	Conforme
<i>Fumigateur certifié</i>		
A04 (223)	Certificats Individuels (CI)	Conforme
B (PPP)	Contrôle des Produits PhytoPharmaceutiques (PPP)	Conforme
B01 (113)	AMM des phytopharmaceutiques utilisés	Conforme
B02 (125)	AMM sur l'usage des produits phytopharmaceutiques utilisés	Conforme
B03 (131)	Etiquetage des phytopharmaceutiques détenus et/ou utilisés	Conforme

Niveau chapitre

Niveau item

Commentaire *



*Le commentaire est obligatoire dans le cas d'une évaluation non conforme ou sans objet.



Présentation de Gestion des Inspections

Les éditions – Rapport d'inspection

Évaluation de l'inspection [NumInsp]

Évaluation de l'inspection : [Évaluation de l'inspection]

Commentaire : [Commentaire]

Signature

Inspecteur(s) :

[Inspecteur(s)]

Le [Le]

[Inspecteur(s)]

← En présence de deux inspecteurs, affichage du nom des deux inspecteurs

...

Rapport n° 14-000049

Version 2 annule et remplace la version précédente

En cas de reproduction, ce rapport doit être édité en entier

Page 2/ 3

← Affiché à partir de la V2 du rapport d'inspection



PARTIE 2

Démonstration de l'application GI

Inspection

Inspections Assemblées

Les éditions

Les exports



Démonstration de l'application GI

Cas d'un inspection

Rappel : Une inspection est constituée d'une ou plusieurs inspections unitaires

- 1) Créer une inspection unitaire
- 2) Modifier une inspection
- 3) Évaluer une inspection
- 4) Rechercher une inspection
- 5) Valider / invalider une inspection
- 6) Enchaîner sur une inspection





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

PARTIE 2

Démonstration de l'application GI

Inspection
Inspections Assemblées
Les éditions
Les exports

agriculture
.gouv.fr
alimentation
.gouv.fr

BMOSIA/RESYTAL/Formation/GESTION DES INSPECTIONS

Resy^{tal}

Siège de l'Information de la DGAL

69



Démonstration de l'application GI

Cas d'inspections assemblées

Définition : une inspection assemblée est une inspection ayant plus d'une inspection unitaire.

- 1) Créer deux inspections assemblées
- 1) Modifier deux inspections assemblées
- 2) Évaluer deux inspections assemblées
- 3) Rechercher une inspection assemblée
- 4) Valider / invalider deux inspections assemblées



PARTIE 2

Démonstration de l'application GI

Inspection
Inspections Assemblées
Les éditions
Les exports



Démonstration de l'application GI Édition



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

- 1) Éditer un document de travail
- 1) Éditer un « pré rapport d'inspection »
- 2) Éditer un « courrier d'accompagnement »
- 3) Éditer un rapport d'inspection
- 4) Rattacher des fichiers à l'inspection



PARTIE 2

Démonstration de l'application GI

Inspection
Inspections Assemblées
Les éditions
Les exports



Démonstration de l'application GI Export

Partie 3

1) Exporter la liste des inspections





MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Resy^stal

Système d'Information de la DGAL

MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION

agriculture
.gouv.fr
alimentation
.gouv.fr

BMOSIA/RESYTAL/Formation/GESTION DES INSPECTIONS

Resy^stal

Système d'Information de la DGAL

75

